

## GAM - QUOTAS 2017 - INDIVIDUELS

	TOTAL QUALIFIES	PAR ZONE	RESERVE	TOTAL DE REFERENCE 2017
NATIONALE 10 ans	40	3	19	60
NATIONALE 11 ans	40	3	19	62
NATIONALE 12 ans	40	3	19	64
NATIONALE 13 ans	40	3	19	66
NATIONALE 14 ans	30	3	9	60
NATIONALE 15 ans	40	3	19	62
NATIONALE 16 ans	30	3	9	57
NATIONALE 17 ans	30	3	9	58
NATIONALE 18 ans	40	3	19	59
NATIONALE 19-21 ans	40	3	19	60
NATIONALE 22 ans et +	80	3	59	61
TROPHEE FEDERAL 10-11 ans	30	3	9	
TROPHEE FEDERAL 12-13 ans	30	3	9	
TROPHEE FEDERAL 14-15 ans	21	3		
TROPHEE FEDERAL 16-17 ans	21	3		
TROPHEE FEDERAL 18 ans et +	21	3		
TROPHEE FEDERAL Optionnel	20	1	13	12

Pour chaque catégorie, pour une qualification à l'issue du championnat de zone les gymnastes devront atteindre le total de référence ET entrer dans le quota défini par zone.

Si le nombre de gymnastes atteignant le total de référence est supérieur au quota zone, les gymnastes hors quota pourront être qualifiés au titre du quota de réserve, sur la base du classement vertical.

Si dans une zone le nombre de gymnastes atteignant le total de référence est inférieur au quota zone, les places non utilisées seront réaffectées sur le quota de réserve et pourront être attribuées sur la base du classement vertical.

Les demandes de qualification pour les DOM TOM seront prises en compte sur le quota de réserve ou en complément de qualification.